Les trois Foncières s.a.

www.lestroisfoncières.be
info@lestroisfoncières.be
+32 475 58 35 24
Avenue Zénobe Gramme, 9
BE 1300 Wavre

AVERTISSEMENT

La présente demande fait suite à la réunion d'information (RIP) du 27 septembre 2017 et à l'étude d'incidences qui a suivi. La demande accompagnée de l'étude d'incidences dont la finalisation a été ralentie pour des raisons de Covid, a été déposée une première fois en octobre 2020.

Elle a toutefois été déclarée irrecevable en date du 29 octobre 2020 dès lors que certaines parcelles du projet étaient entachées d'infractions d'urbanisme (arrachage de haies principalement) [redacted]

Partant, pour des raisons légales, il convenait d'attendre que des mesures de réparation de ces infractions soient imposées avant de redéposer la demande.

S'en sont suivies de longues discussions – ralenties par la crise du Covid - impliquant les communes concernées (Walhain et Chaumont-Gistoux), le Département de la Nature et des Forêts et les services de la Fonctionnaire déléguée du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie, discussions en vue d'avoir les mesures de réparation les plus qualitatives possibles en termes de conservation de la nature.

A l'échéance de celles-ci, il a été décidé la replantation d'un nombre de haies quasi doublé par rapport aux haies arrachées, replantation complétée de la plantation d'arbres tous les 8 m. Ces plantations sont prévues en deux temps (dans les prochains mois la partie hors périmètre de la demande et pour fin 2025 pour la partie dans le périmètre de la demande), ces plantations ayant été cautionnées en septembre 2021 afin de s'assurer de leur effectivité.

Ce faisant, la cause d'irrecevabilité du dossier a été levée et la demande peut être redéposée. Il s'agit du présent dossier.

Le 21 septembre 2021